

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
6° REGION MILITAIRE

MISE EN DEMEURE

N° 01

La Mise en demeure est adresse à L'ENTREPRISE DE BEDDIAF ABBAS, dont le siège social est sis à La Cité MKHADMA de OUARGLA, titulaire du marché n° 08/2023 du 26 février 2023, portant sur les Travaux de réalisation d'un abri (20*50*5) en charpente métallique au niveau Tinzouatin/6°RM, est mise en demeure pour les motifs suivants:

- Le manque d'approvisionnements en matériaux de construction (charpente métallique);
- L'abandon total du chantier;
- L'avancement des travaux (50%) par rapport aux délais contractuels.

L'entreprise doit prendre toutes les mesures efficaces, dans un délai de huit (08) jours à compter de la publication de la présente mise en demeure, dans la presse nationale ou le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public.

Passé ce délai, les mesures coercitives édictées par la réglementation en vigueur, seront prises à son encontre.